



**Lucille ANGERS**

2005-06-15 08:43

Pour : Alain CARDINAL/MONTREAL@MONTREAL

cc : Lucie J TOUSIGNANT/MONTREAL@MONTREAL

Objet : Règlement concernant le zonage - CUSM (Westmount)

M. Cardinal,

À la demande de Me Lucie Tousignant, directrice du bureau d'arrondissement de Westmount, veuillez trouver ci-joint, en format 'pdf', le plan des zones concernées et des zones contigües dont fait l'objet le Règlement RCA05 26036 intitulé *Règlement visant à modifier de nouveau le règlement 1303 concernant le zonage - CUSM*.

Espérant le tout à votre satisfaction, n'hésitez pas à contacter Me Tousignant pour toute information supplémentaire que vous jugeriez utile.

RCA05\_23036-ZONES C-C.

Lucille Angers  
Technicienne juridique  
Arrondissement de Westmount  
langers@westmount.org

VILLE DE / CITY OF  
 MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT  
**WESTMOUNT**  
 BOROUGH

